

Composition portant sur un sujet d'économie

SUJET : Faut-il renoncer à la croissance ?

Dans son rapport pour 2022, le groupe d'experts internationaux sur le climat (GIEC) alerte à nouveau sur le dépassement à venir des objectifs de l'accord de Paris sur le réchauffement global. Pour autant, il note également, pour la première fois depuis que l'on mesure les émissions de gaz à effet de serre, une décorrélation entre la hausse du produit intérieur brut (PIB) mondial et la hausse des émissions de gaz à effet de serre (GES). En effet, depuis 2021, les GES ont cru moins vite que le PIB. Ce constat montre qu'il n'est pas nécessaire de renoncer à la croissance économique pour lutter contre le changement climatique.

La croissance économique, phénomène de hausse continue de la production de biens et de services, est aujourd'hui durablement faible. Malgré un rebond lié à la reprise de l'activité économique après la crise sanitaire portant à +4,1 % la croissance mondiale en 2022 (et 2,3% du PIB en France), les perspectives de croissance potentielle ne sont pas très élevées.

Par ailleurs, la croissance économique est source de nombreuses externalités négatives telles que les inégalités et les dégradations de l'environnement. Ces externalités conduisent à s'interroger sur la possibilité de renoncer à la croissance économique comme objectif de nos sociétés et à prôner une décroissance (JM. JANCOVICI).

Pour autant, la croissance demeure indispensable. Elle est la seule solution pour financer les investissements nécessaires à la transition écologique, à la lutte contre la pauvreté ou encore pour financer la dette publique.

Plutôt que de renoncer à la croissance, il faut se demander comment construire une croissance économique plus durable et égalitaire.

Si une croissance économique soutenue et fondée sur l'exploitation des ressources naturelles n'est plus souhaitable (A), la croissance demeure indispensable (I). Plutôt que de renoncer à la croissance, il faut mettre en œuvre des politiques publiques ambitieuses et développer la coopération internationale afin d'encourager une croissance plus durable et égalitaire (II).

Si une croissance économique soutenue et fondée sur l'exploitation des ressources naturelles n'est plus souhaitable (A), la croissance demeure indispensable (B).

Une croissance économique soutenue, telle celle des Trentes Glorieuses ou de la Chine dans les années 2010, ne semble plus possible ni souhaitable aujourd'hui (A).

Depuis la crise financière de 2008 et le marasme économique qui a suivi, la croissance potentielle est restée faible et n'a jamais retrouvé le niveau qu'elle avait atteint pendant les Trente Glorieuses (1945-1973.) En effet, pendant cette période, les économies avancées ont connu une croissance économique soutenue (+ 5 % par an en moyenne en Europe), portée par l'innovation et la consommation de masse (Jean Fourastié, les Trentes Glorieuses). Depuis la crise financière de 2008, la croissance économique est restée faible. La reprise après la crise est restée limitée, notamment à cause d'une consolidation budgétaire anticipée et des effets d'hystérose liés à la crise (Summers et Blanchard). Cette croissance faible durable est aussi liée à l'épuisement des facteurs de croissance tels que le progrès technique et les gains de productivité (CAE, Crise et croissance, 2016). En France, le ralentissement de la croissance est encore plus marqué que dans les autres pays de l'OCDE (DG Trésor, le décrochage du PIB en France depuis 40 ans, 2014), notamment à cause de rigidités sur les marchés des biens et du travail (Conseil national de la productivité, 2018).

Pour McAfee (2021), il semblerait qu'une croissance faible soit la nouvelle norme et qu'il faille renoncer à une croissance économique soutenue.

La croissance telle que nous la connaissons est un phénomène inégalitaire. En effet, la relation en cloche entre la croissance et les inégalités mise en avant par Kurnets a été remise en cause : la croissance ne permet pas nécessairement de réduire les inégalités. Pire, elle en est la source. Les années 2010 voient les inégalités (de revenu, de patrimoine) repartir à la hausse, portées par la financiarisation de l'économie (Artus et Virard, Et si les salariés se révoltaient) et la mondialisation (Branko Milanovic). Les fruits de la croissance sont inégalement répartis, aussi bien au sein des pays qu'entre les pays (Thomas Piketty, le capital au XXIème siècle). Par exemple, à l'intérieur des pays, la croissance conduit aujourd'hui à une dualisation croissante du marché du travail (Gordon).

Surtout, une croissance soutenue ne semble plus conciliable avec les exigences croissantes de protection de l'environnement. En effet, la croissance économique est responsable de nombreuses dégradations irréversibles de l'environnement. C'est un phénomène qui repose sur l'exploitation des ressources naturelles comme le charbon (Révolution industrielle) ou le pétrole (2ème révolution industrielle) et leur utilisation massive (pétrochimie). La croissance économique est historiquement liée à l'émission de gaz à effet de serre. C'est ce qui amène le club de Rome dans son rapport "halte à la croissance" à prédire l'effondrement des économies sans une modification radicale de nos modes de vie. Il demande une "halte à la croissance" afin de stopper l'impact de l'activité économique sur l'environnement. Si une large partie des prévisions du rapport (démographie, épuisement des ressources) s'est avérée fausse (Degallaix, 50 ans après, relire le rapport Meadows, 2021), l'idée que la croissance nuit à l'environnement et la nécessité d'un changement radical demeure.

Pour autant, renoncer à la croissance est impossible, car la croissance permet les investissements nécessaires au futur et le financement de la dette (B).

L'arrêt de l'activité économique lié à la crise sanitaire a donné un aperçu d'un monde sans croissance économique. Les mesures de confinement de l'année 2020 ont conduit à un recul de la croissance de près de 11 %. Les conséquences immédiates de cet arrêt de la croissance ont été une hausse des inégalités et surtout de la pauvreté et de la faim dans le monde selon la FAO (rapport annuel 2020). Si l'arrêt de l'activité économique a permis une baisse temporaire des émissions de gaz à effet de serre, la crise sociale et économique qui a suivi a conduit à reporter des financements et des mesures en faveur de la protection de l'environnement face aux besoins immédiats.

La croissance économique demeure indispensable pour financer les investissements nécessaires à la lutte contre la pauvreté. La croissance économique a permis de lutter dans le passé contre la pauvreté, comme en témoigne l'émergence d'une classe moyenne en Chine à la suite du fort taux de croissance (Angus Deaton, La grande évasion). La croissance est un facteur clé du développement des pays émergents et en voie de développement. Stiglitz (comment éviter de renoncer un jour à la croissance ? 2019) souligne également le caractère indispensable de la croissance pour l'alimentation, l'accès à un logement, l'éducation, les soins. Les investissements nécessaires à des biens publics ne sont finançables que par la croissance économique.

Les investissements nécessaires à la transition écologique doivent également s'appuyer sur la croissance. Jones et Olker (2009) soulignent les coûts très élevés à court terme de la lutte contre le changement climatique. Que ce soit pour les États, les entreprises ou les ménages, les investissements que doit consentir chaque acteur à son niveau sont élevés. La production de richesse est nécessaire pour les financer.

Enfin, le niveau élevé de dette appelle la croissance économique pour garantir sa soutenabilité. Depuis les années 2000, on observe une explosion de la dette publique. Alors qu'elle n'était que de 20 % du PIB en 1967 en France, elle atteint 98 % en 2019 en 118 % en 2020 sous l'effet de la crise sanitaire. Or, une faible croissance économique conduit à des recettes fiscales faibles puisqu'elles s'appuient en grande partie sur l'activité économique. De plus, avec une croissance faible, les dépenses publiques augmentent, notamment du fait du poids des dépenses sociales, alourdissant encore la dette.

Ainsi, malgré les externalités négatives liées à la croissance, y renoncer n'est pas possible, plutôt, il faut développer une croissance plus durable qui permette "aux générations du présent de répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs" (déclaration de Rio, 1992).

Plutôt que de renoncer à la croissance, des réformes ont déjà été mises en œuvre pour une croissance plus durable (A) mais elles doivent encore être approfondies et complétées (B).

Face aux défaillances de marché et aux bénéfices d'une évolution, la mise en œuvre de politiques publiques dédiées est nécessaire (A).

La puissance publique doit intervenir pour encourager les transformations nécessaires de la croissance. Le marché n'est pas capable d'opérer seul ces transformations. En effet, l'environnement est un bien public au sens de la théorie de Samuelson, ce qui implique que les acteurs privés ne sont pas incités à agir au regard des coûts par rapport aux rendements. Une intervention de la puissance publique est dès lors nécessaire.

Ces politiques de transformation de la croissance vont elles-même encourager une croissance plus soutenue et répondre au problème de la croissance potentielle durablement faible. En effet, les investissements publics, notamment en faveur de l'éducation, des infrastructures et de la protection de l'environnement vont conduire à créer de la croissance selon les théories de la croissance endogène (Romer, Lucas, Barro). Dans le contexte de reprise après la crise sanitaire, les investissements publics (par exemple en matière de rénovation thermique des bâtiments) vont permettre de relancer la demande, la consommation et l'investissement selon la théorie de la relance budgétaire (Keynes, Théorie générale, 1936). Pour Stiglitz, les mesures en faveur de la croissance verte vont créer de nouveaux emplois et soutenir la reprise de la croissance (Comment éviter de renoncer un jour à la croissance ? 2019). In fine, une élévation de la croissance potentielle est à attendre.

Les pouvoirs publics se sont déjà investis dans la question environnementale. Sur la scène internationale, les États ont montré depuis les années 1990 un certain engagement avec l'organisation de nombreuses conférences (Rio en 1992, Kyoto en 1997, Cancun en 2011, New York en 2014), même si elles se sont surtout conclues par des déclarations non contraignantes. L'accord de Paris (2015) et la COP de Glasgow (2021) comportent quant à eux des engagements contraignants, notamment de limite du réchauffement global et de renoncement au charbon. Cependant, tous les pays ne sont pas signataires de ces accords et même lorsqu'ils le sont, la mise en œuvre reste délicate.

L'Union européenne a également développé une politique environnementale ambitieuse. Le Pacte vert adopté par la Commission prévoit de nombreuses mesures pour rendre la croissance plus verte et durable, notamment en décarbonant l'industrie. La mise en place d'un ajustement carbone aux frontières doit permettre de lutter contre le dumping environnemental. Enfin, la sélection de 100 villes européennes dans un projet de neutralité carbone montre comment les collectivités territoriales européennes peuvent prendre part à ces évolutions.

Au niveau national, de nombreuses mesures ont été mises en œuvre en mobilisant le levier fiscal (TICPE) le levier réglementaire et le levier budgétaire (prime à la conversion des véhicules diesel). Au niveau local, des efforts pour développer les mobilités douces ou pour construire des quartiers plus respectueux de l'environnement ont été consentis.

La reprise économique est l'occasion d'accélérer cette transformation de la croissance "pour adopter des voies de développement à faible émission de carbone, résilientes et inclusives" (ONU, le développement durable doit être au cœur de la relance post-covid, 2021). C'est notamment le sens d'une partie du plan France Relance qui consacre 30 milliards à l'écologie (rénovation thermique, décarbonisation de l'industrie, soutien à la filière hydrogène).

Pour compléter ces politiques, un renforcement de la coopération internationale et européenne, ainsi que la mise en œuvre des réformes ambitieuses est nécessaire (B).

Au niveau mondial, il faut améliorer la coopération internationale afin que tous les pays aient les moyens de se tourner vers une croissance durable et inclusive. L'aide publique au développement doit intégrer un soutien à la croissance durable, et notamment au développement d'énergies propres. A titre d'exemple, la Chine est très ambitieuse en matière d'énergies renouvelables et développe un projet de réseau mondial d'énergies renouvelables qui permettrait de limiter les problèmes liés à l'intermittence des sources d'énergie. Le commerce international doit également intégrer la dimension durable de la croissance. Par exemple, il faut envisager d'introduire, dans les accords commerciaux, des clauses environnementales (CAE, Avis de tempête sur le commerce international, 2018). L'Union européenne doit encore approfondir son action en matière environnementale. D'abord, un financement européen pour développer les énergies renouvelables permettrait d'en réduire le coût pour les Etats et de sortir des énergies fossiles, responsables de la majorité des émissions de gaz à effet de serre (DG Trésor, Énergies renouvelables pour une approche européenne, 2018). L'accent doit être mis sur les énergies renouvelables thermiques qui présentent des performances comparables aux énergies possibles pour un coût moindre que l'éolien ou le solaire (DG Trésor, les énergies renouvelables thermiques). La mise en place d'un projet d'intérêt économique pour le secteur de l'hydrogène semble également opportun. Ensuite, l'Union européenne peut agir sur la réglementation, en prévoyant des normes environnementales ambitieuses à moyen terme, comme par exemple l'arrêt de la production de moteurs thermiques (DG Trésor, 2018). En outre, elle peut aussi développer un marché des droits à polluer plus efficace en augmentant le prix de la tonne de carbone ; ou encore augmenter la taxe sur les plastiques non recyclés récemment mise en œuvre pour inciter les États membres à développer leur système de traitement et de valorisation des déchets. Enfin, un verdissement de la politique monétaire semble pertinent (discours de Christine Lagarde, 2022) pour englober la finance dans la transformation de la croissance. La BCE et les banques centrales nationales pourraient moduler les conditions de financement en fonction du caractère vert ou polluant du collatéral, selon la taxonomie européenne.

Au niveau national, les pouvoirs publics peuvent aller plus loin dans la croissance durable et égalitaire. D'abord, il conviendrait de mieux associer justice sociale et protection de l'environnement afin que les mesures de politique environnementale ne conduisent pas à l'apparition de nouvelles inégalités. Ainsi, il conviendrait de redistribuer les recettes issues des taxes environnementales et de mieux prendre en compte les ménages modestes dans la définition des assiettes (CAE, Pour le climat : une taxe juste, pas juste une taxe, 2019). Ensuite, il est nécessaire de mieux cibler les investissements publics afin que ceux-ci soient tournés quasi exclusivement vers l'objectif de croissance durable. Les pouvoirs publics pourraient, à ce titre, s'appuyer sur la taxonomie européenne, afin de garder une certaine cohérence.

Au niveau local, les collectivités territoriales doivent davantage s'orienter vers un modèle de croissance durable. Par exemple, elles peuvent se servir de la dotation de soutien à l'investissement local pour orienter le verdissement local. La mise en place de péages urbains pour limiter la pollution des centres-villes est une solution opportune, qui permettrait en même temps de dégager de nouvelles recettes. Un investissement préalable dans les mobilités douces (pistes cyclables, transports en commun) et dans des solutions de parking est nécessaire (DG Trésor, Péages urbains, 2015).

En définitive, il ne faut pas renoncer à la croissance, mais il faut la faire évoluer vers une croissance plus soutenable et durable. La croissance reste nécessaire dans nos sociétés et y renoncer pourrait remettre en cause le développement et le bien-être global. Ainsi, des réformes sont nécessaires pour limiter l'impact de la croissance sur l'environnement.